

DEC192639DR02

Décision portant nomination de M. Bertrand Ducos aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8023 intitulée Laboratoire de physique de l'ENS (LPENS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC190159DGDS du 10/01/2019 portant création de l'unité mixte n° 8023 intitulée Laboratoire de physique de l'ENS et nommant M. Jean-Marc Berroir en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR8023 en date du 05/04/2019 ;

Considérant que M. Bertrand Ducos a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du CNRS les 11-12/12/2006 et du 08/01/2007 au 10/01/2007 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Bertrand Ducos, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8023 intitulée Laboratoire de physique de l'ENS à compter du 01/01/2019.

M. Bertrand Ducos exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé. Ses missions s'exercent sur les locaux de l'unité au 24 rue Lhomond et au niveau de la plateforme du département de physique de l'ENS située dans les locaux de l'IBENS, 46 rue d'Ulm.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bertrand Ducos est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/10/2019

Le directeur de l'unité
Jean-Marc Berroir

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du Directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard

